

Protocole sanitaire - 07/09/2020

Centre Culturel et cinéma

Si j'ai des symptômes

Les adhérents et familles des adhérents jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas venir, ou ne pas accompagner leurs enfants au Centre Culturel, en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'adhérent ou sa famille. Le public fréquentant le cinéma est soumis à la même règle.

Le personnel du Centre et du cinéma devant appliquer les mêmes règles.

Quels sont les signes ?



Limiter le brassage du public

- Les accompagnants sont autorisés à rentrer dans les bâtiments du Centre culturel uniquement pour accompagner et venir chercher leurs enfants de moins de 8 ans (ils devront attendre la fin du cours à l'extérieur). Ils doivent porter un masque. Au-delà de 8 ans (élève autonome), les accompagnants ne seront pas autorisés à rentrer dans l'enceinte des bâtiments.
- Le public extérieur n'est pas admis dans l'enceinte des bâtiments du centre culturel, à l'exception de l'accompagnement des enfants.

Nb maximum par salles

Il a été calculé pour chaque salle de manière à respecter la distance nécessaire.

Port du masque

Le port du masque est obligatoire pour tous : personnel, adhérents de plus de 11 ans, et les éventuels accompagnants. Le port du masque obligatoire dans les déplacements et lors de la pratique, sauf pour les activités physiques, pendant lesquelles le masque peut être enlevé. (danse, bien-être ,fitness). Lorsque la pratique ne permet pas le port du masque, il peut être soit suspendu à une accroche isolée, soit replié sans contact extérieur/intérieur (ne pas le rouler) et stocké dans une pochette individuelle. Les familles doivent équiper leurs enfants de pochette à leur nom afin de pouvoir y stocker le masque lorsqu'il n'est pas utilisé.

Le Centre culturel ne fournit pas les masques, sauf à titre exceptionnel en cas d'oubli. Port du masque obligatoire y compris pendant la durée de la séance de cinéma.

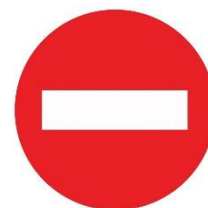


Vestiaires

Il est conseillé de venir en tenue dès que c'est possible, pour éviter le plus possible les contacts dans les vestiaires. Lorsque cela n'est pas possible, veiller à la bonne distance.
Au cinéma, un siège sur deux sera occupé.

Entrées et sorties du bâtiment

Merci de respecter les consignes de circulation dans le bâtiment.

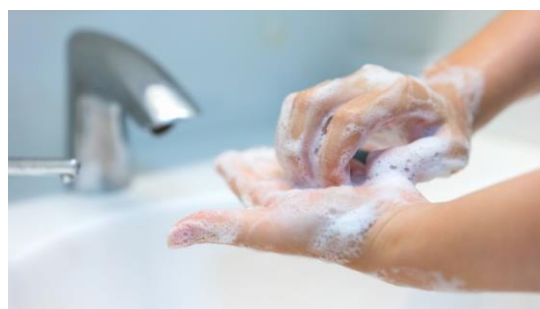


L'application des gestes barrières

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde. A l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.

Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel et obligatoire dès l'entrée dans l'enceinte des bâtiments du Centre culturel et du cinéma. Il sera mis à disposition du personnel, adhérents et accompagnants du gel hydroalcoolique à l'entrée de chaque bâtiment ainsi que de chaque salle de cours à cet effet.



La ventilation des salles et autres locaux

L'aération des locaux est fréquente, entre chaque cours, et chaque séance de cinéma.

L'utilisation du matériel / chaussures

Utilisation d'une paire de chaussures spécifiques apportée dans un sac qui restera hors de contacts des effets des autres pratiquants.

A ce jour, le prêt de matériel n'est plus possible, ni utiliser des accessoires en théâtre. Il faudra donc amener son propre tapis, et les professeurs adapteront leur pédagogie à ces contraintes. En arts plastiques, le matériel sera désinfecté par les professeurs. Pour le chant, des solutions de protection des micros seront nécessaires à la charge de l'adhérent.

